

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Art. 1 : Réservation

Elle doit se faire par téléphone, par mail ou au comptoir et ne devient effective qu'après réception de la fiche d'inscription dûment complétée par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure, accompagnée du règlement.

Art. 2 : Responsabilité de la structure

Les stagiaires sont sous la responsabilité du moniteur et donc celle du Centre Nautique Tranchais durant les heures de cours réservées.

Les parents devront, avant de laisser leur enfant au Centre Nautique Tranchais, s'assurer que la prestation prévue a bien lieu.

Il est fortement déconseillé de laisser des objets de valeurs dans les vestiaires (argent, montre, téléphone, etc...). Le Centre Nautique Tranchais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ces objets dans les locaux.

Art. 3 : Engagement de la structure

Dans le cadre du forfait choisi, le Centre Nautique Tranchais s'engage à respecter la Charte de qualité des labels « école française de voile », « école française de surf », en termes de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité.

Le matériel nécessaire (combinaison, support pédagogique ...) sera fourni aux stagiaires seulement durant leurs heures de cours.

Nous conseillons le port de lunettes de soleil, casquette, crème solaire.

Art. 4 : Engagement des stagiaires

En s'inscrivant au Centre Nautique Tranchais, les stagiaires mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique des activités dispensées dans des conditions normales de pratique.

Le stagiaire adulte autorise le Centre Nautique Tranchais à utiliser gratuitement sur tous les supports, les images qui pourraient être faites durant les stages à des fins de communication.

Art. 5 : Licence

Toute personne inscrite au Centre Nautique Tranchais se verra systématiquement délivrer une licence fédérale, incluant notamment des garanties en responsabilité civile, individuelle accident, assistance et recours dont les modalités sont décrites dans les contrats Air Courtage Assurances, MAIF et MMA mis à disposition par la structure.

Le prix des licences sera à régler en plus du prix du stage.

La licence enseignement FFV ou « **passport voile** » offre des garanties seulement pour la durée des heures d'enseignement. Elle est valable du jour de sa souscription au 31 Décembre inclus de l'année en cours. Elle ne donne pas accès aux autres activités de la FFVoile (compétition, loisirs) à l'exception du loisir encadré.

La **licence loisir FFSurf** offre des garanties seulement pour la durée des heures d'enseignement (activité encadrée). Elle ne couvre pas la pratique libre et est valable du jour de sa souscription au 31 Décembre de l'année en cours.

Les stagiaires (ou leurs représentants légaux) peuvent refuser ces garanties d'assurance, s'ils estiment être suffisamment couverts par le contrat proposé.

Art. 6 : Annulation

Le Centre Nautique Tranchais a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour le compte de ses stagiaires auprès de la MMA. Sont garantis, les conséquences pécuniaires des dommages causés à autrui engageant la responsabilité d'un stagiaire pour la pratique d'un sport nautique (enseignement et pratique libre). Les garanties au titre de **l'annulation, de l'interruption**, des accidents corporels ainsi qu'en cas de décès, n'étant pas incluses dans le contrat de l'assurance responsabilité civile, le Centre Nautique Tranchais vous conseille vivement la souscription du contrat individuel accident et/ou annulation, auprès de votre assureur habituel.

Les cours non effectués du fait du stagiaire ne seront pas remplacés. Aucune réduction ne sera consentie dans le cadre d'un début de stage retardé ou d'un départ anticipé. **Aucun remboursement ne sera possible.**

Art. 7 : Encadrement

L'encadrement des stages est assuré par des brevets d'état, renforcé pendant les vacances scolaires par des moniteurs CQP AMV qui vous délivreront une attestation validant votre niveau de pratique.

Art. 8 : Météo

VOILE – SURF : si une séance est annulée par le Centre Nautique Tranchais pour mauvaises conditions météo (manque de vague, de vent, mer trop forte, trop de vent ...) empêchant la mise en place des cours, ceux-ci seront aménagés ou remplacés par un cours théorique ou des activités de substitution.

En cas d'annulation d'autres séances pour les mêmes raisons, le stagiaire ne pourra pas prétendre au remboursement des séances non effectuées.

KITESURF : Si les conditions météorologiques ne permettent pas d'assurer la séance, les reports de date de stage sont possibles avec accord préalable des parties et dans la limite des disponibilités des plannings.

Art. 9 : Médiateur de la Consommation

Après avoir saisi le secrétariat et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

FICHE D'INSCRIPTION – Activités Loisirs



Informations Facturation:

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Masculin

Féminin

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Mail :

Je suis le stagiaire : oui non

J'accepte de recevoir les bons plans du Centre Nautique Tranchais !

Informations du stagiaire:

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Masculin

Féminin

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone (en cas d'urgence) :

Attestation - Le pratiquant majeur ou son représentant légal (pour un stagiaire mineur) :

- atteste être en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport et ce, avant le début du stage,

- savoir nager 25 mètres

- déclare avoir été informé des garanties liées à la licence et des possibilités de garanties complémentaires

- atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente, des modalités et conséquences d'une

éventuelle annulation

- atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et des différentes règles de sécurité

n'autorise pas le droit à l'image pour l'utilisation pédagogique et promotionnelle par le Centre Nautique

Tranchais

Pour les mineurs – Autorisation parentale :

Je soussigné(e) _____ (parent, tuteur légal) autorise l'enfant

_____ :

autorise le stagiaire à regagner seul son domicile,

autorise en cas d'urgence à solliciter une prise en charge de l'enfant par un établissement hospitalier où toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.

Date :

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION Activités Loisirs

CATAMARAN Loisir	KITESURF Loisir
300 Euros	320 Euros
Du 16 mars au 22 juin 2019	Du 16 mars au 22 juin 2019
Et du 7 septembre au 19 octobre 2019	Le 7 septembre 2019
	Du 21 septembre au 19 Octobre 2019

Je confirme être en possession d'une licence de voile annuelle pratiquant ou compétition N° _____

MONTANT TOTAL : _____

A renvoyer par :

COURRIER : Zone Nautique du Maupas 85360 LA TRANCHE SUR MER

ou **MAIL** : contact@cntranchais.com

ou **Réservation en LIGNE sur le Site** : www.cntranchais.com

ou par **Téléphone** : 02.51.27.44.14